

# Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Le gouvernement du Québec accorde près de 3 M\$ dans Lotbinière-Frontenac en infrastructures municipales

**Saint-Agapit, le 22 avril 2025.** – Au nom de la ministre des Affaires municipales, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, la députée de Lotbinière-Frontenac, M<sup>me</sup> Isabelle Lecours, annonce qu'une somme bonifiée de 2 940 518 \$ sera investie dans la circonscription par le biais du [Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec \(TECQ\) 2024-2028](#).

Cette nouvelle découle de la bonification de 90 millions de dollars annoncée au TECQ 2024-2028 par le gouvernement du Québec pour soutenir les municipalités de moins de 5 000 habitants afin qu'elles puissent réaliser des travaux à leurs bâtiments municipaux.

Voici les sommes qui seront octroyées aux municipalités visées dans la circonscription de Lotbinière-Frontenac:

Municipalités	Montants
Adstock	142 398 \$
Dosquet	75 000 \$
East Broughton	124 517 \$
Irlande	75 000 \$
Kinnear's Mills	75 000 \$
Laurier-Station	133 316 \$
Leclercville	75 000 \$
Lotbinière	75 000 \$
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun	75 000 \$
Sacré-Cœur-de-Jésus	75 000 \$
Saint-Adrien-d'Irlande	75 000 \$
Saint-Agapit	177 184 \$
Saint-Antoine-de-Tilly	113 066 \$
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	97 770 \$
Sainte-Croix	132 100 \$
Saint-Édouard-de-Lotbinière	103 485 \$
Saint-Flavien	111 198 \$
Saint-Fortunat	75 000 \$

Saint-Gilles	144 202 \$
Saint-Jacques-de-Leeds	75 000 \$
Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown	75 000 \$
Saint-Janvier-de-Joly	99 791 \$
Saint-Jean-de-Brébeuf	75 000 \$
Saint-Joseph-de-Coleraine	116 130 \$
Saint-Julien	75 000 \$
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	101 225 \$
Saint-Patrice-de-Beaurivage	98 726 \$
Saint-Pierre-de-Broughton	75 000 \$
Saint-Sylvestre	97 835 \$
Val-Alain	97 575 \$

Ces municipalités pourront financer des projets de construction ou de rénovation de leurs infrastructures municipales à vocation culturelle, communautaire, municipale, sportive ou de loisir. Pensons, par exemple, à un hôtel de ville, à un centre communautaire, à un parc public, à un centre de loisirs ou encore à un aréna.

#### **Citations :**

« Partout au Québec, notre gouvernement contribue à développer des milieux de vie qui sont toujours plus dynamiques et où il fait bon vivre. Aujourd’hui, je suis fière que nous annonçons ce soutien aux plus petites municipalités parce qu’elles en ont particulièrement besoin. Ce coup de pouce supplémentaire permettra d’offrir des services essentiels de qualité aux citoyens ainsi que des lieux où ils pourront se réunir, se divertir ou encore bouger. J’ai déjà hâte de voir les différents projets qui verront le jour dans toutes nos régions! »

*Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et ministre responsable du Saguenay–Lac-Saint-Jean*

« Je me réjouis de l’investissement consenti par notre gouvernement dans Lotbinière-Frontenac, plus précisément dans 30 municipalités d’ici, pour appuyer la réalisation de projets d’infrastructures municipales. L’amélioration et la construction de ces dernières sont essentielles pour assurer des services de qualité à la population, et c’est ce que ces sommes supplémentaires permettront de faire. »

*Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac*

#### **Faits saillants :**

- La bonification de 90 millions de dollars annoncée aujourd’hui intègre une enveloppe équivalente à celle dont était doté le Programme d’aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM), qui a pris fin le 31 décembre 2024.
- Rappelons qu’en juillet 2024, le gouvernement du Québec [a annoncé](#) un investissement total de plus de 3,2 milliards de dollars pour les infrastructures municipales dans le cadre du Programme TECQ 2024-2028. La bonification de 90 millions s’ajoute à cette enveloppe, précisément à la contribution de 1 milliard de dollars du gouvernement du Québec.
- Pour obtenir plus de renseignements sur les nouvelles modalités du Programme, consultez le Guide disponible sur la page du TECQ 2024-2028.

#### **Liens connexes :**

Pour en savoir plus sur les activités du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, suivez-nous dans les médias sociaux :



[facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation](https://facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation)



[x.com/MAMHqc](https://x.com/MAMHqc)



[linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation](https://linkedin.com/company/ministere-des-affaires-municipales-et-de-l-habitation)

– 30 –

**Sources : Camille Jean**

Attachée politique et responsable  
des communications  
Bureau d'Isabelle Lecours,  
députée de Lotbinière-Frontenac  
819 238-8830

**Élodie Masson**

Attachée de presse  
Cabinet de la ministre  
des Affaires municipales  
367 990-8017  
[Elodie.Masson@mam.gouv.qc.ca](mailto:Elodie.Masson@mam.gouv.qc.ca)

**Information : Équipe des relations de presse**

Direction des communications  
Ministère des Affaires municipales  
et de l'Habitation  
418 691-2015, poste 83746